

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2024/117

FINANCES LOCALES (7.1)

**Décision modificative n°2
au budget principal Ville**

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 059-215902958-20240918-2024_117-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le neuf septembre deux mille vingt-quatre.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 25 Absents ayant donné pouvoir : 9 Absent : 1

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. DUHOO, Mme BRISBART, M.
Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE, Mme SCHERRIER, M.
DENTENER,
Adjoints,

Mme FERLIN. M.FIOEN, M. DELVA,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme ANDRE, Mme NUNS, Mme PATOUX, M. MEIRLAND, M. DEVOS, Mme
SCHOONHEERE, M. SOOTS Mme DEPELCHIN, M. TIBERGHIE, Mme
BELVAL, M. PERLEIN, Mme DAUCHEZ
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme FLORQUIN-BLONDEL	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL
Mme DELECOEUILLE	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
M. Philippe DUHAMEL	qui a donné pouvoir à Mme ANDRE
Mme BOUQUET	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
M. LECLERCQ	qui a donné pouvoir à M. MEIRLAND
M. DECOOPMAN	qui a donné pouvoir à M. TIBERGHIE
M. COTTE	qui a donné pouvoir à Mme DEPELCHIN
Mme LIONET	qui a donné pouvoir à Mme BELVAL
Mme REYNAERT	qui a donné pouvoir à Mme DAUCHEZ

ABSENT :

M. DEBAECKER,

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Adrian MEIRLAND

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Philippe GRIMBER,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l’adoption et l’exécution des budgets communaux ainsi qu’aux finances communales ;

Vu l’instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération du 3 avril 2024 adoptant le budget primitif de la Commune d’HAZEBROUCK ;

Vu la délibération n°2024/095 du 27 juin 2024 adoptant la décision modificative n°1 ;

Depuis le vote du Budget Primitif 2024, il est nécessaire de renforcer les crédits ci-dessous :

SECTION D’INVESTISSEMENT – DEPENSES

Imputations	Libellés	TOTAUX
21/21538/512	Installations, matériel et outillages techniques - Autres réseaux	8 000,00 €
23/2315/845	Installations, matériel et outillages techniques	20 800,00 €
041/2315/01	Immobilisations corporelles en cours – Installations, matériel et outillage techniques	100 000,00 €
	TOTAL	128 800,00 €

SECTION D’INVESTISSEMENT – RECETTES

Imputations	Libellés	TOTAUX
13/1345/01	Amendes de radars automatiques et amendes de police	53 240,00 €
021/01	Virement de la section de fonctionnement	- 24 440,00 €
041/238/01	Avances versées sur commandes d’immobilisations corporelles	100 000,00 €
	TOTAL	128 800,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Imputations	Libellés	TOTAUX
011/62261/13	Honoraires médicaux et paramédicaux	8 440,00 €
67/673/01	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	16 000,00 €
023/01	Virement à la section d’investissement	- 24 440,00 €
	TOTAL	0,00 €

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- D’approuver la décision modificative n°2 au budget principal 2024 de la Ville d’Hazebrouck,
- D’autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 30/09/2024

Reçu en préfecture le 30/09/2024

Publié le

ID : 059-215902958-20240918-2024_117-DE

S²LOW

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(34 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**

Le Maire,

**Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**

Valentin BELLEVAL



Le Secrétaire de séance,

Adrian MEIRLAND

